

BAREME DES HONORAIRES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2022

VENTE

PRIX DE VENTE TTC	HONORAIRES TTC <i>par forfait / pourcentage</i>	
	Mandat exclusif Stéphane Plaza	Mandat Simple
Jusqu'à 90 000 €	6 000 € forfait	7 000 € forfait
De 90 001 € à 150 000 €	7%	8%
De 150 001 € à 250 000 €	6%	7%
De 250 001 € à 350 000 €	5%	6%
Au-delà de 350 000 €	4%	5%

Mandat de vente pour logement neuf (vente sur plan) : **4% TTC** du prix de vente (hors convention signée avec le constructeur).

Mandat de vente sur Garage / Parking : **Forfait de 3 000 € TTC**

Mandat de vente : Honoraires à la charge de l'acquéreur

Mandat de recherche : Honoraires à la charge de l'acquéreur

ESTIMATION

Toutes nos estimations sont offertes

LOCATION

MEUBLE / NON MEUBLE	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Négociation et mise en relation	100€ TTC**	-
Visite du preneur Constitution du dossier Rédaction du bail	8€ TTC* / m ²	8€ TTC* / m ²
	<i>dans les zones tendues autres zones, nous consulter</i>	
Etat des lieux	3€ TTC* / m ²	3€ TTC* / m ²
LOCAUX COMMERCIAUX	PART BAILLEUR	PART LOCATAIRE
Commercialisation, négociation	-	10% HT loyer annuel HC
Rédaction du bail, état des lieux	5% HT loyer annuel HC	-

* soit **11 € TTC** du m² de la surface habitable du logement à la charge du bailleur et **11 € TTC** du m² de la surface habitable du logement à la charge du locataire. ** conformément à la loi ALUR.

Nos services de mise en location sont facturés au bailleur et au locataire le jour de la signature du bail.

TVA au taux en vigueur : 20% incluse

La remise d'une facture d'honoraires est obligatoire.